

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2026 à 20 h.

Sont présents :

Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Annick Bernier, conseillère, siège n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyen : 1

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Conraud, maire par intérim, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 102, Monsieur Réjean Joyal de Drummondville ;

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 030, Madame Julie Audet de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ;

Troisième prix : 150 \$ billet n° 008, Monsieur Réal Jutras de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

3. Ouverture de la réunion

104.06.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
8 juin 2026

1. Ouverture de la réunion
2. Tirage loto-église
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026

5. Demandes
 - a) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : entretien de la pelouse
 - b) Appui à la municipalité de St-Cyrille-de-Wendover : centre communautaire
6. Comptabilité
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
7. Dossiers municipaux
 - a) FQM : congrès annuel
 - b) Office d'habitation du Centre-du-Québec : préparation à la crise du logement
 - c) Entente avec FQM : conversion de luminaires de rue au DEL (REPORTÉ)
 - d) Colloque zone 07 Centre-du-Québec
 - e) Projet de règlement numéro 494/2026 : amendement au règlement de zonage numéro 453/2021
8. Voirie
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Analyses granulométriques : pavage des rangs Saint-Joseph, Sainte-Marie et du 7^e Rang
 - c) Annulation appel d'offres fournitures d'asphalte saison 2026
 - d) Balayage des rues saison 2026
 - e) Employé #03-0078 : rétroactif déneigement 2025-2026
 - f) Émondage et taillage d'arbres à la bibliothèque Michel-David
9. Hygiène du milieu
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
10. Loisirs et culture
 - a) Autorisation de dépenses pour le cinéma en plein air
 - b) Lignage sur le stationnement du centre communautaire pour du basketball 3 X 3
 - c) Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2026-2027
 - d) Achat de tourbe pour le terrain de pickleball
 - e) Location du centre communautaire pour des cours de danse country-pop
 - f) Achat d'un banc berçant
 - g) Achat d'un panneau d'affichage numérique
 - h) Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
11. MRC
 - a) Compte-rendu MRC
12. Questions diverses
13. Correspondance
 - a) Ristourne FQM 2026
 - b) Fonds de soutien aux activités intergénérationnelles
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026 ;

105.06.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Demande

- a) Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix : entretien de la pelouse

ATTENDU QUE la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix demande une contribution financière pour la tonte de la pelouse des terrains adjacents à l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

106.06.2026 Sur proposition Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder une aide financière au montant de 2 000,00 \$ pour l'entretien de la pelouse des terrains adjacents à l'église de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Appui à la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover : centre communautaire

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a manifesté, au cours des derniers mois, sa volonté de déposer un projet de construction d'un Pôle municipal récréatif et communautaire dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Volet 1 (PAFIRSPA) ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans une démarche innovante visant à remplacer le bâtiment d'Accueil de l'aréna de St-Cyrille, dont l'état de vétusté est aujourd'hui préoccupant, et à doter la communauté de nouvelles infrastructures modernes, notamment des gymnases doubles, des vestiaires et des locaux polyvalents destinés à la tenue d'activités sportives, récréatives et communautaires ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite assurer une synergie entre ces nouvelles installations et les infrastructures déjà existantes, afin de créer un véritable pôle central dédié aux activités sportives, récréatives et communautaires au bénéfice de l'ensemble de la population cyrilloise ;

ATTENDU QUE malgré une population en croissance et une vie communautaire dynamique, Saint-Cyrille-de-Wendover ne dispose toujours pas d'infrastructures adéquates permettant de répondre pleinement aux besoins de ses citoyennes et citoyens, ce qui limite la capacité de la municipalité et des organismes du milieu à offrir une programmation diversifiée favorisant les saines habitudes de vie, la santé physique et mentale ainsi que le dynamisme communautaire ;

ATTENDU QUE les seuls locaux actuellement disponibles pour les activités communautaires sont situés au sous-sol de l'école Cyrille-Brassard, un espace difficilement accessible pour plusieurs aînés et totalement inaccessible pour les personnes à mobilité réduite en raison de l'absence d'ascenseur, ce qui constitue un frein majeur à leur participation ;

ATTENDU QUE la municipalité a démontré une ouverture importante en prévoyant, advenant la réalisation du projet, de mettre les locaux du futur Pôle municipal à la disposition des organismes communautaires de la région, permettant ainsi d'enrichir l'offre d'activités et de services pour les résidents et reconnaissant le rôle essentiel joué par ces organismes dans l'animation de la vie récréative et citoyenne ;

107.06.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Christian Jutras

ET **RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de reconnaître la pertinence, la nécessité et la valeur structurante de ce projet, tant pour la qualité de vie des citoyens que pour le développement social, communautaire et sportif du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Comptabilité

a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

108.06.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyé par Sébastien Blais

ET **RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de mai 2026, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats (chèques) :	26 673,58 \$
Factures d'achats (dépôts directs) :	124 349,88 \$
Total factures d'achats	151 023,46 \$
Déboursés directs (chèques)	16 830,23 \$
Déboursés directs (dépôts directs)	929,83 \$
Total déboursés directs	17 760,06 \$
Rémunération nette :	29 209,12 \$
Total :	197 992,64 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Dossiers municipaux

a) **FQM : congrès annuel**

ATTENDU QU'une élection partielle au poste de maire aura lieu le 20 septembre 2026 ;

109.06.2026 Sur proposition de Annick Bernier
Appuyée par Sarah Raymond

ET **RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le paiement des frais d'inscription, au montant de 999 \$ par participant plus les taxes applicables, ainsi que d'autres dépenses inhérentes, pour permettre la participation des élus suivants au congrès annuel de la FQM, lequel se tiendra du 24 au 26 septembre 2026 au Centre des congrès de Québec :

- le ou la maire qui sera proclamé(e) élu(e) le 20 septembre 2026 ;
- Monsieur Alain Conraud, conseiller siège numéro 1 ;
- Madame Nancy Fontaine, conseillère siège numéro 6.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Office d'habitation Centre-du-Québec : préparation à la crise du logement

ATTENDU QUE l'Office d'habitation du Centre-du-Québec désire connaître les intentions de chaque municipalité en matière de prises en charge des ménages qui pourraient se retrouver sans logement cette année ;

ATTENDU l'Office d'habitation du Centre-du-Québec présente trois (3) volets aux municipalités :

- La municipalité refuse de faire la prise en charge des ménages sans logis ;
- La municipalité effectue elle-même la prise en charge des ménages sans logis ;
- La municipalité confie la prise en charge des ménages sans logis à la SARL de L'OHCQ ;

110.06.2026 Sur proposition de Annick Bernier
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de ne pas offrir d'hébergement et/ou d'entreposage temporaire des biens pour les citoyens se trouvant sans logement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Entente avec FQM : conversion de luminaires de rue au DEL

REPORTÉ

d) Colloque de zone 07 Centre-du-Québec

ATTENDU QUE le Colloque de zone 07 de l'ADMQ se déroule le 30 septembre 2026 ;

ATTENDU QUE la directrice générale est administrative et représentante de la zone 07 pour la MRC de Drummond ;

111.06.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la directrice générale à participer au colloque annuel des directeurs municipaux de la zone Centre-du-Québec qui aura lieu le 30 septembre 2026 à la Cabane à sucre Chez Ti-Père à Drummondville ;
- d'acquitter les frais de déplacement à la directrice générale lors de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) **Projet de règlement numéro 494-2026 : amendement au règlement de zonage numéro 453-2021**

Règlement d'amendement numéro
494/2026 au règlement de zonage
numéro 453/2021

ATTENDU QUE l'adoption par la Municipalité du règlement de zonage no. 453-2021 ;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no. 453-2021 nécessitait des modifications afin d'en améliorer l'application ;

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier ses normes pour les bâtiments accessoires à l'intérieur du périmètre urbain ;

ATTENDU QUE le Conseil désire effectuer des modifications afin d'améliorer la gestion de son territoire en tenant compte des paramètres de la Loi ;

ATTENDU QUE le Conseil juge ces modifications conformes au bien de la collectivité ;

ATTENDU QUE les études et rencontres préparatoires ont été effectuées ;

112.06.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le règlement no 494-2026 modifiant le règlement de zonage no. 453-2021 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1: L'article 5.4.4 intitulé *REMISE* est modifié par le remplacement du contenu de l'alinéa g par le contenu suivant :

- g) la hauteur maximale d'une remise est de trois mètres (3 m). Nonobstant ce qui précède, la hauteur maximale d'une remise est de 4,5 mètres (4,5 m) à l'intérieur du périmètre urbain tout en respectant le fait qu'elle ne peut dépasser la hauteur du bâtiment principal.

Article 2 Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la Loi.

Adopté à Sainte-Brigitte-des-Saults, le 8 juin 2026.

M. Alain Conraud
Maire par intérim

Mme. Mathilde Potvin
Directrice Générale

Projet de règlement adopté le : 8 juin 2026

Transmission à la MRC le : _____

Avis de motion donné le : _____

Avis de l'assemblée publique donné le : _____
Assemblée publique tenue le : _____
Second projet adopté le : _____
Avis annonçant la possibilité de participer à un référendum donné le : __

Règlement adopté le : _____ Transmis à la MRC : _____
Certificat délivré par la MRC le : _____
Avis public d'entrée en vigueur donné le : _____
Entrée en vigueur le : _____

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

Monsieur Alain Conraud, maire par intérim, fait un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

b) **Analyses granulométriques : pavage des rangs Saint-Joseph, Sainte-Marie et du 7^e Rang**

ATTENDU QUE le conseil municipal désire entamer des travaux de pavage dans les rangs Saint-Joseph, Sainte-Marie et du 7^e Rang ;

113.06.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la firme Englobe pour effectuer les travaux de pavage dans les rangs Saint-Joseph, Sainte-Marie et du 7^e Rang au coût de 15 879,13 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Annulation appel d'offres fourniture d'asphalte saison 2026**

ATTENDU l'appel d'offres lancé pour la fourniture d'asphalte pour la saison 2026 ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 mai 2026 à 10 h 00 ;

ATTENDU la clause de réserve contenue à l'appel d'offres, laquelle permet de mettre fin à l'appel d'offres et de n'octroyer la soumission à aucun soumissionnaire ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de mettre un terme au processus d'appel d'offres et ce, pour des raisons de saine administration des deniers publics ;

ATTENDU QUE les règles d'adjudication de contrat prévoient la possibilité d'acheter l'asphalte de gré à gré vu le montant de la dépense en cause ;

114.06.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mettre un terme au processus d'appel d'offres pour les fournitures d'asphaltes pour la saison 2026 ;
- de permettre l'achat d'asphalte de gré à gré et ce, pour une somme maximale de 30 000,00 \$ pour la saison 2026 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Balayage des rues saison 2026

115.06.2026 Sur proposition de Annick Bernier
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services de Les Entreprises Clément Forcier Inc. tel que l'offre de service du 9 mars 2026 au coût de 155,00 \$/heure plus la surcharge de carburant calculé selon le prix de la Régie de l'Énergie, plus les frais de transport et plus les taxes applicables pour le balayage des rues du périmètre urbain pour la saison 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Employé #03-0078 : rétroactif déneigement 2025-2026

ATTENDU QUE l'employé numéro 03-0078 a manqué des heures sur le déneigement de la saison hivernale 2025-2026 ;

ATTENDU QUE le contrat de l'employé numéro 03-0078 était nébuleux avec les membres du conseil municipal lors de son embauche pour la saison hivernale 2025-2026 ;

ATTENDU QUE l'employé numéro 03-0078 demande un rétroactif des heures manquées lors de la saison hivernale 2025-2026 ;

116.06.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder le montant compensatoire au montant de 1045,50 \$ à l'employé #03-0078 pour les heures manquées lors de la saison hivernale 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Émondage et taillage d'arbres à la bibliothèque Michel-David

ATTENDU QUE plusieurs arbres sont abîmés et en mauvais états sur le terrain de la bibliothèque Michel-David ;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à leur abattage ;

117.06.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'octroyer un budget maximal de 5 000 \$ plus les taxes applicables à l'entreprises Excavation PR inc. pour l'abattage des arbres, ainsi que le rognage des souches sur le terrain de la bibliothèque Michel-David.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Hygiène du milieu

a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur Alain Conraud, maire par intérim, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas – Saint – François.

10. Loisirs et culture

a) **Autorisation de dépenses pour le cinéma en plein air**

ATTENDU QUE la Municipalité désire organiser un cinéma en plein air le 4 septembre 2026 ;

ATTENDU QU'UN montant de 325 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2026 pour la tenue de cette activité familiale à la patinoire ;

118.06.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saults d'accorder un budget de 325 \$, taxes nettes, pour l'organisation d'un cinéma en plein air le 4 septembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) **Lignage sur le stationnement du centre communautaire pour du basketball 3 X 3**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu de la part d'une citoyenne une correspondance par courriel le 8 mai 2026 pour savoir s'il était possible de faire du lignage sur une partie du stationnement du centre communautaire pour que son fils puisse jouer au basketball 3 X 3 ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, a fait des demandes de soumissions auprès d'entreprises spécialisées dans le marquage au sol de terrains sportifs extérieurs ;

ATTENDU QUE l'ajout de marquage au sol à proximité du panier de basketball permettrait de favoriser la pratique sportive chez les jeunes et rendre le parc derrière le centre communautaire plus attrayant auprès des adolescents ;

119.06.2026 Sur proposition de Annick Bernier
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater la coordonnatrice des loisirs et des communications à faire des demandes de soumissions pour le lignage d'une surface de jeu de basketball 3 X 3 sur une partie du centre communautaire ;
- d'autoriser la coordonnatrice des loisirs et des communications à octroyer le contrat de lignage au soumissionnaire le plus bas parmi les soumissions reçues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2026-2027**

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a ouvert un appel de propositions pour le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PHNA) le 2 juin 2026 ;

ATTENDU QUE le montant maximal de la subvention peut atteindre 50 000 \$ pour des projets qui font en sorte que les aînés sont socialement engagés, tissent des liens et sont des participants actifs dans leur milieu ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière au PNHA 2026-2027 pour le projet suivant :

- installation de stations d'exercices pour aînés en action dans le parc situé derrière le centre communautaire ;

ATTENDU QUE le formulaire de demande d'aide financière doit être complété et acheminé via le portail sécurisé Services en ligne des subventions et des contributions (SELSC) au plus tard le 14 juillet 2026 ;

120.06.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de mandater la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, pour remplir et acheminer le formulaire de demande d'aide financière pour le projet mentionné ci-haut au plus tard le 14 juillet 2026 ;
- de désigner la directrice générale et greffière-trésorière, madame Mathilde Potvin, comme personne autorisée à signer le formulaire de demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Achat de tourbe pour le terrain de pickleball

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement du terrain de pickleball sont pratiquement terminés ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, monsieur Freddy Gourlay, suggère de poser de la tourbe autour du terrain de pickleball afin que celui-ci puisse avoir une belle finition ;

121.06.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Annick Bernier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser d'accepter la soumission du 4 juin 2026 de Dcgazon pour faire de l'hydro-ensemencement au montant de 800,00 \$, plus les taxes applicables, incluant la livraison pour le terrain de pickleball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Location du centre communautaire pour des cours de danse country – pop

ATTENDU QUE des travaux pourraient être réalisés à l'église de Saint-Joachim-de-Courval dès l'automne prochain ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu, le 25 mai 2026, un courriel de madame Mélina Verrier, directrice générale du Centre communautaire de Saint-Joachim-de-Courval (CCSJC), afin de vérifier la possibilité de louer le centre communautaire les jeudis soir à compter du mois de septembre ;

ATTENDU QUE le CCSJC souhaite utiliser les lieux afin de poursuivre l'offre de cours de danse country-pop à la population ;

ATTENDU QUE ces cours seront accessibles aux citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults, mais que le CCSJC ainsi que l'animateur en tireront des revenus, puisque des frais d'entrée sont exigés aux participants ;

ATTENDU QUE la politique municipale de location prévoit que la gratuité des salles s'applique uniquement aux organismes à but non lucratif (OBNL) et aux particuliers qui organisent des activités ouvertes à l'ensemble des Brigittois sans objectif de profit ;

ATTENDU QUE madame Mélina Verrier souhaite obtenir un tarif de location inférieur au montant habituel de 400,00 \$ pour l'utilisation des deux salles ;

ATTENDU QUE la danse country-pop connaît une grande popularité au Québec et que l'offre de cette activité sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults sera vraisemblablement très appréciée par des citoyens de tous âges ;

122.06.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de fixer les frais de location des deux salles du centre communautaire de Saint-Joachim-de-Courval à 225,00 \$ par soirée, pour les jeudis soir à compter du mois de septembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Achat d'un banc berçant

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire installer un banc berçant sur l'espace vert en bordure de la rue Sainte-Anne ;

ATTENDU QU'il est prévu dans le budget 2026 de la Municipalité un montant de 1 438,00 \$, taxes nettes, pour couvrir les dépenses reliées à l'achat d'un banc pour permettre aux citoyens et aux visiteurs d'admirer la rivière Nicolet ;

ATTENDU QUE madame Geneviève Payette a acheminé une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité pour couvrir une partie des coûts reliés à l'acquisition et à l'installation d'un banc berçant sur le territoire de la municipalité et qu'une réponse de la part de la MRC de Drummond est attendue le 11 juin 2026 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire privilégier un banc berçant conçu, fabriqué et assemblée au Québec et encourager une entreprise de la région du Centre-du-Québec ;

ATTENDU QUE

123.06.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à faire l'achat d'un banc au montant de 5 001,04 \$, taxes et frais de livraison de 500 \$ en sus, auprès de l'entreprise Go-élan à la condition que la demande d'aide financière adressée au Fonds de la ruralité soit acceptée par la MRC de Drummond ;
- d'autoriser l'inspecteur municipal, monsieur Freddy Gourlay, à faire l'achat des matériaux qui serviront à installer le banc berçant devant la rivière Nicolet pour un montant maximal de 1 500,00 \$, taxes en surs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Achat d'un panneau d'affichage numérique

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire remplacer le panneau d'affichage numérique devant le bureau municipal ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a sélectionné parmi les trois (3) options soumises par l'entreprise XAffiche le modèle 4 puisqu'il peut être installé sur la même base de béton que le panneau d'affichage numérique actuel ;

ATTENDU QU'il est prévu dans le budget 2026 de la Municipalité un montant de 45 000 \$, taxes nettes, pour couvrir les dépenses reliées à l'achat d'un nouveau panneau d'affichage numérique ;

ATTENDU QUE madame Geneviève Payette a acheminé une demande d'aide financière au Fonds de la ruralité pour couvrir une partie des coûts reliés à l'acquisition et à l'installation d'un panneau d'affichage numérique devant le bureau municipal et qu'une réponse de la part de la MRC de Drummond est attendue le 11 juin 2026 ;

124.06.2026 Sur proposition de Sébastien Blais
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, à faire l'achat d'un panneau d'affichage numérique de 39 300 \$, taxes en sus, auprès de l'entreprise XAffiche et ce, même si la réponse de la demande d'aide financière adressée au Fonds de la ruralité est acceptée ou refusée par la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air 2026 ;

125.06.2026 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Blais

ET RÉSOLU par conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la présentation du projet de remplacement de la cabane de la patinoire par un conteneur maritime modifié au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ;
- de confirmer l'engagement de la Municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre ;
- de désigner madame Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

II. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Alain Conraud, Maire par intérim, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

12. Questions diverses

Aucun point n'est soumis.

13. Correspondance

La directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de mai 2026.

14. Période de questions

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants ;

- Plaquettes d'identification 9-1-1.

15. Levée de la réunion

126.06.2026 Il est 20 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire par intérim, Monsieur Alain Conraud, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Alain Conraud
Maire par intérim

Mathilde Potvin
Directrice générale